



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 03 avril 2025

Aux membres du Bureau Communautaire

Agissant en vertu de la délégation du Conseil communautaire prise par délibération n° 2023-096 du 17 mai 2023

Objet Convocation d'un Bureau

Le jeudi 10 avril 2025 à 17 h 00

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE
Immeuble Alban – 5^{ème} étage

Ordre du jour

Adoption du procès verbal de la séance du Bureau communautaire en date du 20 mars 2025

Développement Economique et Culturel en milieu rural

Rapporteur : Monsieur Horace Franchi

1 - Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°2 à la convention financière n°2021-SRAL-PR-24 en date du 19 novembre 2021 relative à l'action « légumerie en pays ajaccien » sur la ZAE de Mezzana

Habitat

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

2 - Demande de garantie d'emprunt au profit de la SA 3F Sud dans le cadre de l'opération "Althéa" à Ajaccio comportant 12 logements locatifs sociaux en usufruit.

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

3 - Demande de garantie d'emprunt communautaire au profit de la SA 3F Sud dans le cadre de l'opération « Althéa » à Ajaccio comportant 18 logements locatifs sociaux.

Développement Economique

Rapporteur : Monsieur Christophe Mondoloni

4 - Demande d'aide financière de l'association ANDRH CORSE pour l'organisation de la 3^{ème} édition de la manifestation A Fiera di l'Impiegu à Ajaccio

Le Président
Stéphane Sbraggia